

# Le document de collecte

## Sa forme

C'est un document imprimé  
Il est constitué d'un empilement de copiés-collés  
Il contient le titre : « document de collecte » + sujet  
Les extraits sont référencés  
Sa longueur maximale : une page

## Son statut

C'est un document de travail  
Il est forcément incomplet  
C'est la trace d'une navigation

## Les variables pédagogiques

Le choix du sujet  
Le fait de proposer ou non une sélection de sites  
Le fait de faire travailler les élèves en groupe ou individuellement

## Son rôle

Il permet une première approche du sujet  
Il permet de revenir sur la navigation  
Il permet de critiquer l'opération de sélection (manques éventuels, hors-sujets)  
Il est la trace d'une appropriation / compréhension du sujet par son auteur  
Il est un appui à l'organisation de l'information  
Il permet de dépasser le simple copié-collé

## On en fait quoi ?

1. On le retravaille au crayon et au surligneur
2. On organise les informations sous forme de carte mentale ou de plan
- On note les informations à compléter
3. On retourne en recherche sur internet

## Proposition de progression

**6<sup>ème</sup>** : On donne à toute la classe, sur un même sujet, des documents de collecte à réaliser. On utilise les informations trouvées pour les organiser collectivement. Les élèves sont amenés à critiquer leur document en fonction de la quantité d'informations qu'il contient (évaluation des manques). On refait l'exercice plusieurs fois dans l'année (ex : analyse d'œuvre d'Art) et évaluer si les documents de collecte s'améliorent sur un plan informatif.

**5<sup>ème</sup>-4<sup>ème</sup>** : on varie les sujets mais on reste sur des sujets « simples » : biographies, études d'œuvres d'Art. Les élèves doivent être à l'aise et être familiers de la méthode. En fin de 4<sup>ème</sup>, tous les élèves doivent pouvoir établir en une heure un document de collecte intéressant sur un sujet simple. Tous les documents de collecte doivent être précisément référencés et les paragraphes issus de sites différents bien séparés.

**3<sup>ème</sup>** : face à un sujet complexe, difficile à appréhender, le document de collecte permet une délimitation et une compréhension du sujet. La pensée se précise au fur et à mesure de son avancée. Il est référencé. L'élève est capable de le relire et de le critiquer, notamment en le comparant avec ceux de ses camarades. Il est capable de définir un manque informationnel à combler lors d'une nouvelle recherche.